Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Table ronde OGD du 13 septembre 2021 sur l'égalité entre femmes et hommes

Résumé et perspectives

L'un des éléments essentiels de la Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2023 réside dans le dialogue entre fournisseurs et utilisateurs de données. Ce dialogue permet d'adapter la mise à disposition de données publiques ouvertes à la demande et favorise les échanges. L'accès aux données publiées accroît quant à lui «la transparence et la participation, encourage la responsabilisation et génère une plus-value (gain d'efficacité au sein de l'administration, promotion de l'innovation, apparition de nouveaux modèles d'affaires). C'est aussi une manière de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable»[1].

La Table ronde OGD est l'un des principaux instruments qui ont été institués pour promouvoir ce dialogue. Réunie pour la première fois le 13 septembre 2021, elle s'est penchée sur l'égalité entre femmes et hommes afin de contribuer à déployer la Stratégie Égalité 2030 et à réaliser l'objectif n° 5 de développement durable, c'est-à-dire l'égalité entre les sexes. La réunion a été organisée par le secrétariat Open Government Data, rattaché à l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration avec la section Démographie et migration de cet office et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), ainsi qu'avec l'appui de l'association Opendata.ch. Outre les délégations des offices compétents, ont participé à cette réunion des représentantes et des représentants des milieux politiques, de l'économie, de la recherche et de la société civile, certains en tant que fournisseurs de données, les autres à titre d'utilisateur de données. En vue de cette table ronde, les personnes et les organismes invités ont été priés de prendre part à un sondage sur la demande et l'offre de données ouvertes. Les réponses ont servi à définir le programme (structure et contenu) de la rencontre.

Débat

Après les brèves allocutions d'introduction de Katharina Füglister (Département fédéral de l'intérieur), de Sylvie Durrer (BFEG) et de Petra Keller Guegen (OFS), la première partie de la discussion a porté sur le potentiel d'optimisation prévu dans les lignes directrices OGD. De l'avis des participantes et des participants, il est parfois difficile de trouver des données publiques ouvertes sur l'égalité entre femmes et hommes ou des données sexospécifiques. Il n'est pas rare qu'un coup de fil s'avère plus efficace qu'une recherche sur les pages Web de la Confédération. Cette difficulté s'explique dans certains cas par le fait que l'égalité est une thématique transversale, de sorte que les données la concernant proviennent de plusieurs offices fédéraux et de différentes unités au sein des offices. Quelques-unes des personnes présentes ont souligné l'importance que des métadonnées complètes et des renvois vers d'autres objets de données peuvent revêtir dans leur travail. Il serait également utile de disposer d'un accès aux données d'Eurostat et de l'OCDE pour faciliter les comparaisons internationales. L'idée d'offrir aux utilisateurs et utilisatrices la possibilité de filtrer et d'agréger elles-mêmes et eux-mêmes les données afin d'élaborer des tableaux et de constituer des jeux

[1] Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2023

de données à leur gré a également été saluée, le traitement des informations devant bien entendu toujours respecter la protection des données.

Dans un deuxième temps, la table ronde s'est penchée sur les lacunes dont souffrent les données proposées. À ce propos, les discussions ont principalement porté sur les données concernant le «travail». Certains participants et participantes souhaiteraient disposer de données sur les prestations de soutien liées au COVID-19 (en cas de réduction de l'horaire de travail p. ex.) qui soient ventilées par sexe. Cette information n'a pas été collectée dans le cadre de la procédure simplifiée de demande d'indemnisation, car les requérantes et requérants n'étaient appelés à fournir que les données nécessaires pour l'obtention des indemnités. L'enquête suisse sur la population active recueille toutefois des indications plus détaillées à ce sujet. Il serait par ailleurs intéressant de disposer d'une statistique nationale sur l'offre de prise en charge extrafamiliale des enfants. Pour qu'une telle statistique voie le jour, les cantons devraient mettre les données idoines à disposition et la Confédération ainsi que les cantons devraient garantir un financement suffisant. La demande de prise en charge fait déjà l'objet d'une statistique établie par l'OFS. L'inégalité salariale entre femmes et hommes a elle aussi été abordée. Afin de répondre au postulat Marti (19.4132), l'OFS a été chargé d'élaborer un rapport à l'intention du Conseil fédéral, qui réunira ces indicateurs-là et d'autres encore. Les informations sur le risque sexospécifique de pauvreté, demandées par plusieurs participantes et participants, seront mises à disposition lors de la publication d'un rapport détaillé de l'OFAS. Celui-ci se fondera sur des données d'origine fiscale, à savoir la base de données WiSiER (situation économique des personnes en âge d'activité et à l'âge de la retraite). La discussion a également traité d'autres sujets tels que la criminalité, la violence (les féminicides en particulier) et la santé. Nombre des personnes présentes ont en outre exprimé leur intérêt pour des données intersectorielles (telles des données sexospécifiques en fonction de l'âge, de la situation familiale, de l'origine, etc.) et des données longitudinales, afin de pouvoir comparer des parcours de vie typiques de femmes et d'hommes. Les participantes et les participants ont enfin débattu de la binarité de la variable «sexe».

En conclusion, il convient de constater que les participantes et les participants témoignent une profonde confiance à l'OFS pour ce qui est des données et se disent en général satisfaits de l'aide qu'ils obtiennent le cas échéant. Ils ont apprécié d'avoir pu exposer leurs besoins au cours de la table ronde et d'avoir pu faire part de leurs préoccupations.

Prochaines étapes

Pour terminer, les participantes et les participants ont évoqué les principaux aspects que la Confédération, c'est-à-dire les offices fédéraux compétents, devrait, selon eux, examiner:

- Comment faciliter la recherche et améliorer la disponibilité des données pertinentes?
- Comment améliorer la contextualisation des données (métadonnées)?
- (Comment) serait-il possible d'offrir la possibilité aux utilisateurs et utilisatrices de filtrer et d'associer, voire d'agréer, eux-mêmes des données et des variables, toujours dans le respect de la protection des données?
- Comment recueillir et mettre à disposition des données de telle manière que le sexe soit associé à d'autres variables (données intersectorielles)?
- Comment recueillir des données longitudinales, c'est-à-dire sur des parcours de vie (notamment les carrières professionnelles de femmes), pour les mettre à disposition?
- Comment simplifier la comparabilité de données internationales?

Le secrétariat Open Government Data fournira en 2022 des informations sur l'avancement des travaux aux personnes participantes ainsi qu'au grand public.

Dans le cadre de ses services de soutien aux unités administratives, le secrétariat Open Government Data attire régulièrement l'attention sur la motion 20.3588 d'Eva Herzog: «Améliorer les données pour l'un et l'autre sexes», qui vise à garantir que toutes les statistiques et études fédérales pertinentes soient ventilées par sexe.

Mettre à disposition des données publiques ouvertes

Le secrétariat Open Government Data apporte son soutien aux organismes qui souhaitent référencer leurs données sur opendata.swiss. Ce portail offre un accès simple aux données ouvertes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que d'acteurs privés et parapubliques qui exécutent des tâches sur mandat des pouvoirs publics. On y trouve donc des données déjà publiées sur d'autres portails.

Les lignes directrices pour la publication de données en libre accès contiennent des informations utiles destinées aux organismes qui souhaitent publier des données d'intérêt général.